



Liège, le 1 décembre 2020

Commerce Liégeois ASBL
Rue du Vertbois, 11
4000 Liège

Monsieur Frank VANDENBROUCKE
Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé
publique
Rue de la Loi 23
1000 Bruxelles

Concerne : votre décision de fermer les commerces dits "non essentiels"

Monsieur le Ministre de la Santé,

En tant que président de l'ASBL Commerce Liégeois et porte-parole des commerçants de la Ville de Liège, je veux vous faire part de mon incompréhension, consternation et indignation vis-à-vis de la décision de fermeture des commerces dits "non-essentiels" que vous avez prise fin octobre. Alors que tous ces commerces avaient mis tout un dispositif en place permettant de garantir la distanciation sociale dans le plus grand respect des règles d'hygiène.

Vous avez reconnu dans une interview que "si cela se fait de manière contrôlée, faire ses achats dans les magasins ne présente à priori « pas de grand risque » d'augmenter la propagation du coronavirus. Et vous avez ajouté cette phrase particulièrement cruelle "que cette fermeture était nécessaire pour créer un électrochoc".

Votre argumentation a, inexplicablement, fait l'impasse sur une donnée importante : les humains qui étaient concernés par votre décision. Que ce soient directement les commerçant.e.s ou leurs fournisseurs de produits principaux et/ou annexes comme le papier d'emballage, les articles de décoration ou encore les sociétés de service comme les transporteurs, les techniciennes de surface... tous, sans exception, ont été impactés. Cela a provoqué une cascade de faillites et de licenciements.

Indirectement mais indubitablement, vous avez également encouragé la clientèle à acheter sur les plateformes internationales d'E-commerce. Alors que cette période de fin d'année est pour la plupart des commerçants une opportunité d'engranger un chiffre d'affaire leur permettant de faire face et de tenir au cours des mois plus creux.

Pour les commerces qui subsistent encore : d'importantes difficultés financières font désormais partie de leur quotidien et ils ne savent comment s'en sortir. Ils ont besoin d'aide et très rapidement afin de ne pas sombrer à leur tour! Dès lors, nous attendons des mesures fortes.

Il est clair que vous avez commis une faute grave vis-à-vis du citoyen belge lambda qui bien souvent ne connaît pas de seconde chance. Dès lors, votre statut doit être remis en question.

Vous remerciant d'ores et déjà, de l'intérêt que vous réserverez au présent courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Jean-Luc Vasseur
Président du Commerce Liégeois ASBL